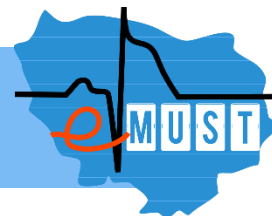


Note d'information au patient - Registre e-MUST

Evaluation en Médecine d'Urgence des Stratégies Thérapeutiques des SCA ST+<24h pris en charge (PEC) par les SAMU/SMUR d'Île-de-France



Madame, Monsieur,

L'Agence Régionale de Santé Ile-de-France (ARSIF) procède à un traitement de vos données personnelles afin d'améliorer la qualité de la prise en charge des patients victimes d'infarctus du myocarde et pris en charge par les SAMU/SMUR de la région, sur le fondement de **l'article 6) du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (règlement général sur la protection des données ou RGPD).**

Le traitement « registre e-MUST » vise à recenser de façon exhaustive, continue et pérenne, tous les patients victime d'infarctus du myocarde ayant bénéficié d'une prise en charge pré-hospitalière par les SAMU/SMUR de la région. Il permet aux professionnels de santé de mieux connaître leurs pratiques, de les comparer, de s'améliorer et d'observer leur évolution dans le temps. Il permet aux tutelles de travailler aussi sur la pertinence et la qualité de la prise en charge. Le traitement vise ainsi à collecter les informations sur l'épidémiologie du patient, sur les délais de prise en charge et sur les stratégies thérapeutiques choisies.

Les données concernant la prise en charge sont collectées sur une fiche papier dédiée puis retranscrites dans un logiciel médical dédié localisé dans chaque SMUR. Ces données de santé à caractère personnel sont pseudonymisées (pas de nom, pas de prénom, pas de numéro de sécurité sociale). Elles sont communiquées au service des registres de l'ARSIF. Elles sont hébergées sur le serveur du GCS-SESAN et conservées pendant toute la durée du traitement. Ces données sont confidentielles et ne sont pas accessibles au public. Elles font l'objet d'analyses statistiques réalisées par le service des registres et peuvent donner lieu à des travaux scientifiques menés par le comité scientifique e-MUST et par l'unité INSERM U970 (Centre de recherche Cardiovasculaire de Paris).

Conformément au RGPD et à **la loi n°78-du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (loi informatique et libertés)**, vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité des données vous concernant. Vous pouvez également, à tout moment, demander la limitation du traitement de vos données, et vous opposer, pour des raisons tenant à votre situation particulière, au traitement des données vous concernant.

Vous pouvez exercer ces droits, en vous adressant au délégué à la protection des données de l'ARSIF par courrier à l'adresse suivante :

Délégué à la protection des données de l'ARSIF
Millénaire 2
35, rue de la Gare
75935 PARIS CEDEX 19

ou par courriel à l'adresse : ars-idf-dpd@ars.sante.fr

Vous disposez d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), si vous considérez que le traitement de données à caractère personnel vous concernant constitue une violation du règlement général sur la protection des données et de la loi informatique et libertés.

Paris, le 1^{er} septembre 2018

Le service des registres de cardiologie de l'ARSIF



Département Traitement de l'information
6-8 rue Firmin Gillot, 75015 PARIS

